

- ♦ promouvoir son expérience positive d'élaboration d'un programme pour la société civile lors du Sommet et cherchera à ce que ce procédé soit répété et renforcé lors des Sommets à venir.

INSTITUTIONNALISER LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT

L'intention du Gouvernement, dans la mise en œuvre des mandats du Sommet des Amériques est de maintenir l'élan suscité par le processus du Sommet au sein des groupes non gouvernementaux, incluant le secteur privé. Le Gouvernement reconnaît l'importance de développer les liens entre les groupes de différents secteurs. Ces liens : facilitent l'accès à l'information et l'échange d'information; évitent le recoupement des travaux et des études; permettent aux acteurs non gouvernementaux de bénéficier des études et des documents de recherche déjà existants, favorisant ainsi l'expertise sur des sujets spécifiques; contribuent au développement de nouvelles idées et au raffinement des approches existantes; et augmentent la crédibilité du processus et la visibilité des groupes constructifs de citoyens. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ continuer de travailler pour faire en sorte que les pratiques de consultation de la société civile soient renforcées au sein du Comité des représentants gouvernementaux de la ZLEA, du CEGCI et des autres organes interaméricains.
- ♦ renforcer les mécanismes par lesquels les commentaires reçus dans le cadre du processus du Sommet sont pris en considération et par lesquels le suivi est assuré.
- ♦ continuer de soutenir le développement de réseaux déjà établis et la création de nouveaux réseaux, encourageant les liens multisectoriels, et renforçant ainsi la capacité des groupes d'intérêts de contribuer efficacement à l'élaboration de positions sur des questions concernant directement les citoyens des Amériques.

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX ET LES AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT

Le Gouvernement reconnaît l'importance et la valeur de la consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. La contribution de ceux-ci est un élément essentiel à l'élaboration de stratégies appropriées afin de remplir les mandats issus du Sommet. Le Plan d'action souligne également l'importance des gouvernements locaux, et notamment le rôle que peuvent